



**CRAAD-OI**  
Centre de Recherches et d'Appui pour les  
Alternatives de Développement - Océan Indien

**RSCDA-IO**  
Research and Support Center for  
Development Alternatives - Indian Ocean



---

## COMMUNIQUE

### LES AUTORITES DOIVENT AFFIRMER OFFICIELLEMENT LE REFUS DEFINITIF DE LA DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE RREM, ET INTERDIRE TOUT ESSAI PILOTE DANS LE CADRE DE SON PROJET D'EXPLOITATION DE TERRES RARES A AMPASINDAVA

Les communautés locales, les organisations de la société civile, ainsi que les opérateurs économiques et touristiques de la région DIANA, située à la pointe nord-ouest de Madagascar, ont remarqué que malgré leur opposition unanime au projet d'exploitation de terres rares de la société RREM à Ampasindava, dans le district d'Ambanja, ladite société semble décidée à effectuer rapidement les essais pilotes d'extraction de terres rares sur le site avoisinant le village de Betaimboay.

Il est à rappeler qu'à l'instar de l'exploitation de terres rares proprement dite, de tels essais auront les mêmes conséquences désastreuses sur des milliers d'hectares d'espaces naturels, notamment la pollution extrêmement toxique (métaux lourds, solvants, acides, déchets radioactifs) qui menace les moyens d'existence des populations affectées et riveraines ainsi que la biodiversité terrestre et marine exceptionnelle de la région.

Ainsi, depuis le mois de novembre 2020, des sessions de consultations publiques ont été annoncées par la société RREM. Certaines ont été annulées faute de présence des autorités ou des populations concernées, tandis que d'autres ont été effectivement menées par la société, dont celle du 29 janvier 2021. Les organisations de la société civile sont préoccupées par l'absence notable de l'Office National pour l'Environnement (ONE) qui devrait être le principal organisateur de ce processus de consultations publiques. Le fait que la société RREM se substitue à l'ONE pour initier les consultations publiques est aussi source de confusion pour les communautés locales qui s'attendent à ce que de telles procédures soient dirigées par cette entité.

D'autre part, malgré l'engagement pris par les autorités compétentes à l'endroit des opérateurs touristiques de ne pas autoriser la mise en œuvre du projet d'exploitation des terres rares de RREM<sup>1</sup>, aucune annonce ou mesure officielle n'a été prise à ce jour.

Les communautés affectées par ce projet et les organisations signataires du présent Communiqué exhortent ainsi les autorités compétentes Malagasy à :

- (i) prendre des mesures officielles pour faire cesser les tentatives de mise en œuvre des essais pilotes d'extraction de terres rares par la société RREM ; et à
- (ii) remplir leur obligation de donner la primauté aux voix et aux droits des communautés concernées, en rejetant officiellement la demande de permis d'exploitation de terres rares de la société RREM à Ampasindava. .

Fait à Antananarivo le 08 février 2021

- Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien (CRAAD-OI)
- Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY
- Plate-Forme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar – VOIFIRAISANA
- TAFO MIHAAVO, région DIANA
- Tranoben' ny Tantsaha Mpamokatra, région DIANA
- Fédération des pêcheurs de Nosy Be
- Association ANJAVA SAKATIA, Nosy Be
- Association CRADES, Ambanja
- Plateforme MANDRESY, région DIANA

---

<sup>1</sup> [NY VAOVAO DU 19 JANVIER 2021 BY KOLO TV - YouTube](#)